



CONNECTER LES AGRICULTEURS, LES TERRITOIRES ET LES CITOYENS

13 NOVEMBRE 2013

DOSSIER DE PRESSE



en
un
clic

Connecter les agriculteurs, les territoires et les citoyens

Sommaire

Des produits alimentaires de proximité : du net à l'assiette !

Édito

AgriLocal

La plateforme du Conseil général de la Drôme

"Mes produits en ligne"

L'outil de vente en ligne des Chambres d'agriculture

Le réseau des plateformes bio et locales

Initiative de la Fédération nationale
de l'agriculture biologique (FNAB)



Contacts presse

SERVICE DE PRESSE
01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR
ALIMENTATION.GOUV.FR

Édito

Des produits alimentaires de proximité, du net à l'assiette !

La Loi d'avenir pour l'agriculture s'inscrit dans une logique de création de valeur ajoutée et d'emplois. Elle vise notamment à promouvoir le développement et le maintien d'agricultures diversifiées, durables et performantes sur l'ensemble des territoires. Nos productions doivent répondre à la fois aux marchés à l'exportation, en misant sur la qualité, la valeur ajoutée et la spécificité des produits, mais aussi aux marchés nationaux et régionaux, en intégrant la demande croissante de nos concitoyens pour des produits locaux et des produits bio.

Le Président de la République avait pris l'engagement de tout mettre en oeuvre pour atteindre le seuil de 40% de produits de proximité dans la restauration collective à l'horizon 2017. À l'heure où 71% des consommateurs français souhaitent contribuer, par l'orientation de leurs achats, au soutien de produits régionaux, la restauration collective a un rôle majeur à jouer pour l'approvisionnement de proximité : diversité des produits, respect de leur saisonnalité, développement économique et social des territoires ruraux, sont autant d'atouts qu'elle peut conjuguer.

Elle met son savoir faire au service des enfants, des salariés d'entreprises, des personnes âgées, des patients dans les hôpitaux, de tous ceux qui doivent pouvoir accéder à une alimentation sûre diversifiée et de qualité, fournie directement par des hommes et des femmes dont les compétences et l'ancrage local sont souvent essentiels à l'identité des territoires et au lien social.

Cette nouvelle logique est un gage de débouchés pour les agriculteurs, c'est également une manière de structurer l'offre et de créer une dynamique collective sur un même territoire.

Les initiatives présentées (Agrilocal, Mes produits en ligne, le réseau des plateformes bio et locales) sont autant de moyens ingénieux et performants qui permettent l'approvisionnement, en un clic, des gestionnaires de la restauration collective auprès des producteurs locaux. Elles sont parfois le fruit de l'imagination et de la persévérance de groupes ou d'individus qui ont su répondre à une attente collective. Ce sont autant de logiciels, de plateformes, de sites de partage et d'échanges générateurs de réseaux de solidarité qui rapprochent producteurs et consommateurs et mettent en adéquation l'offre de produits alimentaires de qualité avec la demande du consommateur. Loin d'être concurrentes, c'est leur complémentarité qui leur donne un sens et de la force. L'objectif que nous poursuivons est non seulement d'encourager ce type d'innovations, mais aussi de relier et de mutualiser tout ce qui favorise leur développement.

Par leur action, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement et Fleur Pellerin, ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Économie numérique, entendent donner davantage de visibilité à ces initiatives qui relient aussi bien les hommes que les territoires. Encore embryonnaires, ces projets parfois soutenus par les collectivités locales elles mêmes méritent d'être davantage accompagnés par des politiques publiques adaptées qui favorisent leur émergence. Sur la base du volontariat, ils proposeront à tous ceux qui veulent y participer, la mise en place d'un groupe de travail visant à stimuler et amplifier leur développement.

C'est en répondant à cette attente citoyenne que l'on pourra susciter d'autres vocations, créer des synergies dynamiques entre les individus et les groupes, tout en participant ensemble au redressement de notre économie. C'est aussi une manière d'être à l'écoute de ce qui se fait localement et qui peut servir l'intérêt général.

Connecter les agriculteurs, les territoires et les citoyens

La plateforme du Conseil général de la Drôme

Agrilocal est une plateforme de mise en relation simple, directe et instantanée entre producteurs locaux et acheteurs publics ayant une mission de restauration collective (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, etc.). Nombreux sont les acteurs de la restauration collective qui s'agrégent à ce dispositif initié par la Drôme, en plein essor depuis 2012.

Développé par le Conseil général de la Drôme en partenariat avec la Chambre d'agriculture, **ce portail permet aux agriculteurs locaux d'entrer, gratuitement, en relation directe avec les acheteurs, dans le cadre d'un marché adapté à leurs besoins.**

agrilocal.fr part du besoin de l'acheteur en lui offrant une photographie instantanée des fournisseurs de proximité et de la disponibilité de leurs produits. Chaque producteur dispose d'une page personnelle pour mettre en valeur ses produits et son entreprise.

Aujourd'hui, 132 agriculteurs sont répertoriés sur ce site, sur les 6 400 exploitations identifiées. Agrilocal, développé également depuis un an dans le Puy-de-Dôme, connaît des perspectives de développement exceptionnelles avec une ouverture au secteur artisanal. **Sa mutualisation avec une trentaine d'autres départements français est envisagée dans le cadre d'une association nationale.**

« Avec agrilocal.fr, la Drôme innove une nouvelle fois. Soutien au monde agricole, alimentation de qualité avec l'approvisionnement de proximité, agrilocal.fr est une des solutions qui doit permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail. Je suis fier que cet outil puisse désormais bénéficier à tous les départements. »

Didier GUILLAUME

Président du Conseil général de la Drôme
et Vice-président du Sénat

▲ **Pour aller plus loin :**
agrilocal.fr

« Le concept Agrilocal démontre que des réponses nouvelles peuvent se trouver au cœur de nos territoires, en prise avec la réalité. Les départements sont la collectivité la mieux placée pour faciliter ce rapprochement entre producteurs et utilisateurs. »

Jean-Yves GOUTTEBEL

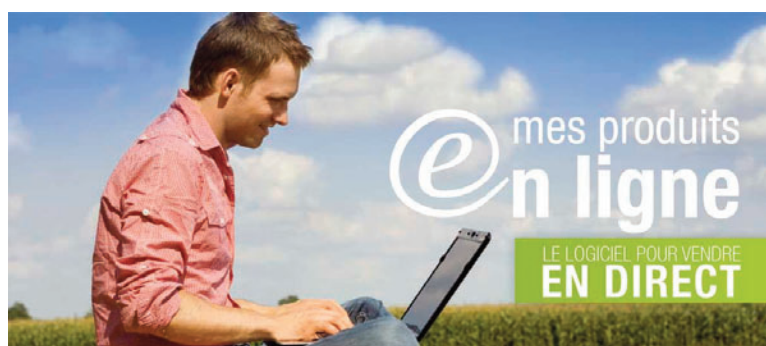
Président du Conseil général du Puy-de-Dôme



Mes produits en ligne

L'outil de vente en ligne des Chambres d'agriculture

Mes produits en ligne, plateforme créée en 2012 sous l'impulsion des Chambres d'agriculture, est un outil qui a pour ambition de replacer l'agriculture au cœur de la vie des consommateurs et de soutenir ainsi le développement des territoires. Ce logiciel de vente en ligne répond aux besoins des agriculteurs et des collectivités et renforce l'action des Chambres d'agriculture. Il structure et personnalise l'offre et crée un lien de proximité entre producteurs et consommateurs. Actuellement, la plateforme rassemble 49 sites internet et plus de 500 producteurs.



Mes produits en ligne met à disposition des producteurs un outil de création de site Internet, qui permet de valoriser les productions de chacun. Le logiciel s'adresse tant aux agriculteurs qui souhaitent créer une boutique individuelle en ligne qu'à un groupe d'agriculteurs. Les cibles peuvent être des consommateurs ou des professionnels (restauration collective, distribution, etc.).

Un exemple

www.approximite44.fr, site de commande en ligne pour les professionnels de la restauration collective (Pays de Châteaubriant et tous les cantons de Nantes Métropole)

Projet CasDAR "Realisab"

Ce projet, coordonné par la Chambre régionale d'agriculture Franche-Comté, est actuellement en cours, pour réaliser un diagnostic des outils existants et travailler à la création d'outils de conseil et d'accompagnement pour la commercialisation destinés à l'approvisionnement de produits locaux en restauration collective. Il est financé par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, en partenariat avec 25 organismes issus du développement agricole, de l'enseignement et de la recherche.

www.franche-comte.chambagri.fr/espace-professionnel/diversification/circuits-courts-et-de-proximite/projet-realisab.html

« Mes produits en ligne est un outil unique sur le marché avec sa base de données centralisée. Son plus : grâce à la structuration de l'offre en amont par la chambre d'agriculture, c'est une démarche gagnant-gagnant entre l'agriculteur, le gestionnaire de cantine et la collectivité. Il permet de faire du sur-mesure en créant des catalogues personnalisés pour les acheteurs, à partir des propositions des producteurs. Les prix ne sont donc pas tirés vers le bas, ce qui soutient l'agriculture locale et le développement des territoires. »

Guy VASSEUR

Président de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture

▲ Pour aller plus loin : mes-produits-en-ligne.fr

Le réseau des plateformes bio et locales

Initiative de la Fédération nationale d'agriculture biologique - FNAB

Dans une logique de valorisation, de mutualisation et d'essaimage, la FNAB a créé un réseau des plateformes bio et locales dont l'objectif est de faciliter les démarches pour manger bio local en restauration collective. Son rôle est de soutenir et de coordonner les 26 plateformes existantes à l'heure actuelle. La FNAB accompagne ainsi l'émergence des plateformes et soutient les producteurs via ses réseaux locaux. Coordinatrice nationale, la FNAB édite également un recueil d'expériences en ligne des établissements ayant introduit des produits bio : le site Internet restaurationbio.org, créé en partenariat avec le ministère de l'agriculture, de l'alimentaire et de la forêt, vise ainsi à refléter la diversité des projets mis en œuvre sur le territoire.

Un logiciel commun

La plupart de ces 26 plateformes utilisent le logiciel "Panier Local", un outil performant au service des agriculteurs et des collectivités, développé par Ludovic de Beaurepaire, et qui a reçu le prix Innovabio en octobre 2013. C'est un service de gestion commerciale qui s'occupe de la prise de commande du client à la comptabilité du producteur. Gain de temps et efficacité sont donc les principaux atouts de cet outil, utilisé par les gestionnaires des cantines qui peuvent effectuer leur commande en un simple clic !

L'association Manger bio ici et maintenant

Certaines de ces plateformes se sont par ailleurs regroupées en association indépendante, coordonnée au niveau national par la FNAB. L'association **Manger bio ici et maintenant** (MBIM) compte ainsi quinze plateformes développées sur l'ensemble du territoire. Le but : professionnaliser l'ensemble du réseau et mutualiser les bonnes pratiques.

Un exemple

Mangerbio44, une plateforme utilisant le logiciel "Panier Local", appartenant à l'association MBIM et coordonnée par la FNAB.



« La Fédération nationale d'agriculture Bio des régions de France regroupe 10 000 producteurs bio au service du développement de l'agriculture bio partout et pour tous. Ceux-ci œuvrent à l'organisation des filières au service d'un projet visant le changement d'échelle et la relocalisation de la production et des activités qui en découlent. La construction de relations commerciales équitables entre les acteurs de la filière constitue parallèlement un axe de travail tout aussi nécessaire, au regard des valeurs et principes de ce mode de production.

Construire, innover et partager pour le bien commun, telle est la devise des 26 plateformes de producteurs bio livrant la restauration collective, réparties sur l'ensemble du territoire. Dans un contexte économique difficile, les solutions proposées doivent intégrer une nouvelle culture de la commande publique, prenant en compte, au delà du critère "prix", l'aspiration grandissante des citoyens à une plus grande transparence. »

Alain DELANGLE
Administrateur FNAB

▲ Pour aller plus loin :
mbim.fr

Retrouvez d'autres plateformes de mise
en relation d'agriculteurs et de professionnels
de la restauration collective sur
[alimentation.gouv.fr/
agriculteurs-restauration-collective](http://alimentation.gouv.fr/agriculteurs-restauration-collective)

